

inconnus. C'est ainsi que se développe l'économie monétaire aux dépens de l'économie barbare du troc et des échanges en nature. Elle naît d'abord en Italie et aux Pays-Bas et se propage ensuite dans les autres pays d'Occident. Graduellement s'accroissaient par les relations avec l'Orient et par l'exploitation des gisements de métaux précieux, les espèces métalliques. Quelques gouvernements éclairés, ceux des républiques marchandes d'Italie, ceux des royaumes des Deux-Siciles et d'Angleterre, du comté de Flandre, et un moment celui de la France, au temps de saint Louis, inauguraient la saine politique de la stabilité monétaires, si favorable à l'essor du commerce, en contradiction avec les funestes habitudes d'altération et de variation des monnaies qui persistaient dans la plupart des États. Instruits par l'expérience de Byzance, les rois normands d'Italie méridionale, les républiques marchandes de Florence et de Venise, et à l'exemple des Italiens, les comtes de Flandre, les rois d'Angleterre, de France, de Castille, les Staufen en Allemagne frappèrent, soit des monnaies d'or, taris, sequins, ducats, sous, marabotins, maravedis, soit des monnaies d'argent, deniers, dinars, tournois, parisis, de titre invariable, d'alliage et de rapports déterminés. Les premières surtout, auxquelles s'adjoignent les besants ou sous d'or byzantins, aident singulièrement au progrès du commerce international, en fournissant à l'Occident un mode de paiement qu'il connaissait à peine auparavant.

Jusqu'au XI^e siècle, le crédit n'avait existé que sous des formes primitives qui convenaient seulement au système de l'économie naturelle, dans laquelle il n'y avait ni production active en vue des marchés ni échanges étendus. On ne connaissait guère alors que les prêts à usage et de consommation, consentis en vue de subvenir aux besoins élémentaires de la vie, c'est-à-dire le prêt en nature et le prêt sur gages. L'Eglise considérait comme une usure la stipulation de tout intérêt pour cette sorte de crédit. Mais les besoins